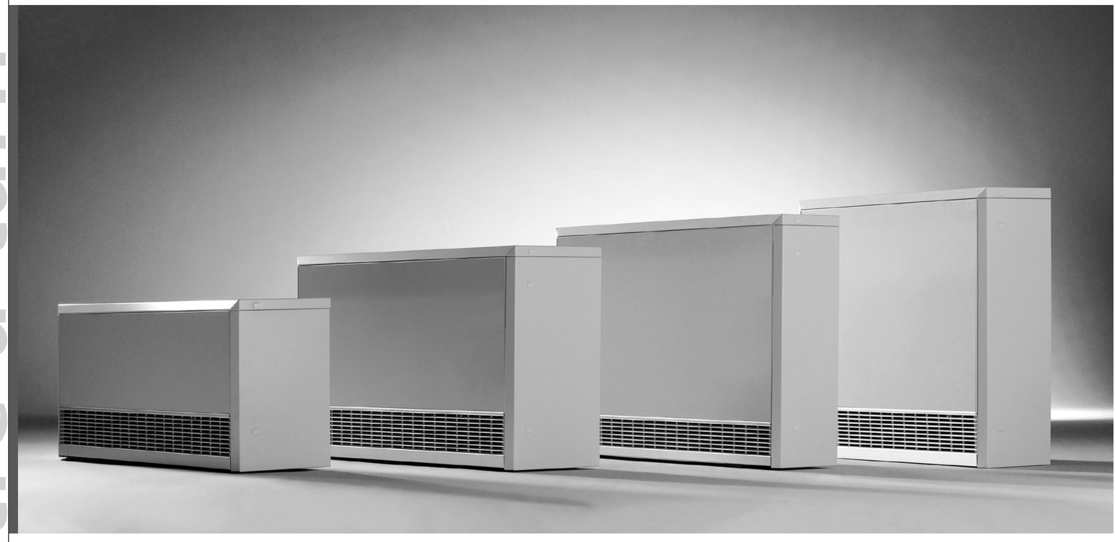
La chaleur du bien être à tarif réduit



Appareils de chauffage électrique à accumulation de chaleur

Description
Utilisation
Installation

Modèles:

3700, 4700, 5700, 6700
3800, 4800, 5800
3600, 4600, 5600, 6600



Sommaire

Cher Client,
Cher Installateur,
Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée en achetant un appareil ROOS.
Pour que cet appareil vous apporte un usage agréable durant de nombreuses années, un grand confort et un fonctionnement fiable, nous vous demandons de bien vouloir respecter les recommandations de la présente notice. Conserver cette notice à porter de mains pour pouvoir en cas d'anomalie la consulter rapidement.
Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris les enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation d'appareil. Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

1. Généralités

1.1. Raccordement

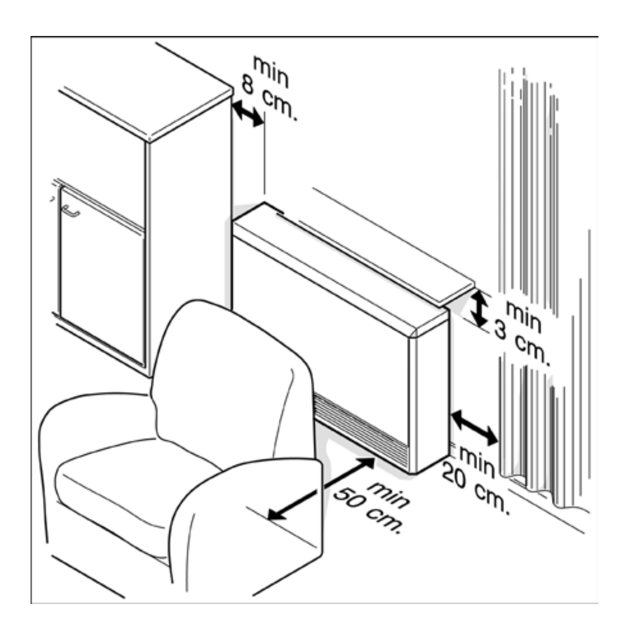
Le raccordement, le montage de même que le service doivent être réalisés exclusivement par un homme de l'art agréé par le distributeur d'énergie électrique. Ceci concerne aussi les réparations. Pour ces travaux, les circuits de charge, les circuits de restitution de la chaleur et les circuits de régulation de la charge doivent être déconnectés du réseau d'alimentation électrique, avant l'ouverture de l'appareil, par exemple en coupant les disjoncteurs de protection, les interrupteurs.

1.2. Emplacement

Pour obtenir un bon confort et une bonne émission de la chaleur, nous recommandons de placer l'appareil sous une fenêtre. Le plancher doit être de niveau et pouvoir supporter le poids de l'appareil.
Tous les appareils à accumulation de chaleur doivent être fixés au mur pour éviter leur basculement (cf. à 4.2.1).
Les appareils ne doivent pas être couverts. Pour les sols déformés et la moquette épaisse, il est recommandé d'intercaler une plaque entre l'appareil et le sol.

1.3. distance minimale par rapport à l'environnement

Distance en cm	A l'avant	Sur les côtés
Rideaux, voilages, tissus	50	20
Revêtement en bois	50	8
Crépi latéral	--	4
Portes fenêtres (parois vitrées)	--	30



Le dispositif de protection de l'appareil (grille arrière) doit être appliqué contre le mur. Au-dessus de l'appareil, une distance de 3 cm doit être respectée.
Des meubles, des produits en bois ou facilement inflammables ne doivent pas être placés devant les grilles de sortie d'air. En outre il faut veiller à ne pas déposer sur l'appareil du papier, des produits en textiles, en bois, ou en composants similaires.

1.4. Présence d'acides, de vapeurs ou de gaz inflammables.

L'alimentation électrique des appareils à accumulation de chaleur doit impérativement être coupée lorsque des vapeurs inflammables (des diluants pour peinture par exemple) sont utilisés dans la pièce (danger d'explosion).
Dans les pièces, suite à des travaux par exemple, des matières inflammables peuvent être présentes (utilisation de diluant pour peinture etc...). Par ailleurs il faut veiller à une bonne ventilation de la pièce par ouverture des fenêtres afin qu'une inflammation des vapeurs ne puisse avoir lieu.
Dans les pièces ou des gaz explosifs peuvent être présents, l'utilisation de radiateurs à accumulation est interdite, même temporairement.

2. Description

2.1. Construction
Les appareils à accumulation de chaleur sont constitués d'un châssis en tôle d'acier laquée entourant le noyau accumulateur en matière réfractaire. Le noyau accumulateur est isolé du châssis par une isolation thermique. Il est chauffé par des résistances électriques. Le niveau de charge des appareils, la restitution de la chaleur stockée et les ventilateurs sont commandées par la régulation de charge et un thermostat d'ambiance.

2.1.1 Remontage suite au démontage
Avant mise en service des appareils les vérifications et tests décrient en 4.2. a et b doivent être réalisés. L'appareil doit, après remontage à une autre place, être surveillé par l'installateur lors de la première période de charge. Les parties de l'isolation thermique présentant des défauts qui pourraient influencer la sécurité de fonctionnement doivent être remplacées. Lors de la supervision de la première charge, il faut attendre et constater la coupure de la charge par le régulateur. Simultanément, la charge en kWh doit être relevée et comparé à la charge maximale admissible indiquée (= 1,1 x la charge nominale, cf. au tableau 2 p.4) en partant de l'état froid de l'appareil. La charge relevée ne doit pas dépasser la charge maximale admissible en partant de l'état froid.

2.2. Fonctionnement
Durant les périodes heures creuses à tarif réduit, les résistances chargent le noyau accumulateur. La restitution de la chaleur est effectuée par rayonnement continu des parois et par un ventilateur régulé par le thermostat d'ambiance. A l'enclenchement du ventilateur, l'air frais de la pièce est aspiré puis réchauffé par la chaleur du noyau accumulateur, puis restitué à une température agréable. Par le réchauffement et le refroidissement de l'appareil, il est possible que de légers inévitables bruissements se produisent.

3. Mode d'emploi

3.1. Première mise en service
Il faut veiller qu'à la première charge, l'appareil à accumulation de chaleur ne soit chargé qu'à moitié. Au deuxième jour une charge complète doit être définie (pour ce faire, mettre hors service la régulation de harge cf. à 3.3). Par ce procédé, l'humidité résiduelle restant dans l'appareil est progressivement évacuée. Après ce cycle l'appareil doit être déchargé par la mise en service des ventilateurs (augmenter le réglage de la consigne du thermostat d'ambiance). Après la première charge un léger changement de couleur peut se produire sur l'appareil. Il est conseillé de le nettoyer, et de bien aérer la pièce (par ouverture des fenêtres par exemple).

3.2 Thermostat d'ambiance pour restitution de la chaleur pièce par pièce.
Les parois de l'appareil à accumulation de chaleur restituent par rayonnement continu une partie de la chaleur accumulée.
Le thermostat d'ambiance mural commande le ventilateur en tout ou rien (ou régule sa vitesse avec le procédé Thermosphère) lorsque la température de la pièce le nécessite.

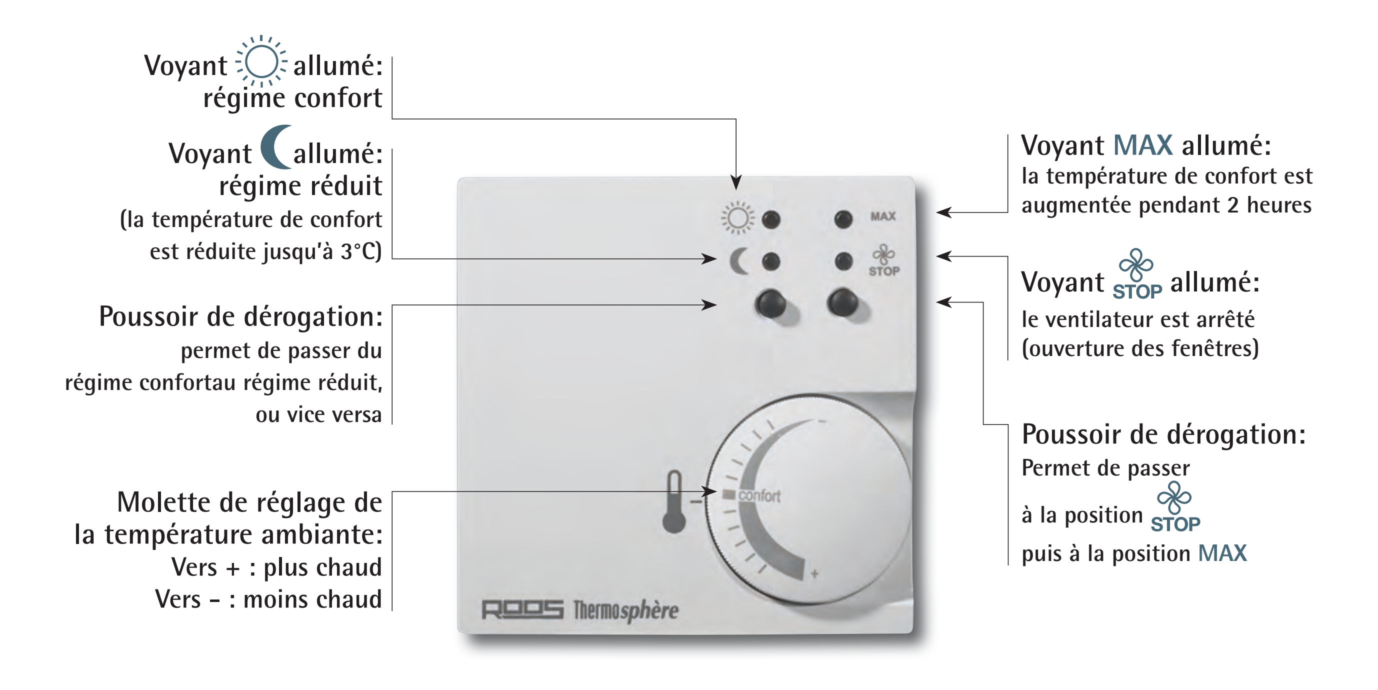
3.3 Régulation de charge
La charge des appareils à accumulation peut être effectuée de plusieures façons:
- Automatiquement par le procédé Thermosphère (voir page 13 à 19).
- Par un régulateur à sonde extérieure.
- Manuellement.

3.4 Entretien et contrôle de l'installation
Les accumulateurs ROOS ne nécessitent pas d'entretien particulier. Nettoyer l'extérieur de l'appareil avec un chiffon propre. N'utiliser pas de solvant. Ne jamais frotter l'appareil avec un chiffon humide lorsque l'appareil est chaud. Contrôle de l'installation selon pages 12 et 13.

3.5 Inspection
Le ventilateur ainsi que le canal de soufflage doivent être nettoyés régulièrement par votre installateur.

3.6 Garantie
Veuillez vérifier que le numéro de référence de l'appareil est bien inscrit sur la carte de garantie. Garantie: 2 ans conformément à nos conditions générales, sur présentation de la carte de garantie et de la facture.

Notice d'utilisation du Thermostat Réf.: 70000220



Gestionnaire d'energie

1 Enclenchement du chauffage:

Placer la commande à distance de votre programmateur gestionnaire d'énergie sur la position « **AUTO** ».
Un des voyants du thermostat s'allume.

2 Arrêt du chauffage:

Placer la commande à distance sur la position « 🧳 ».
Les voyants du thermostat s'éteignent. La fonction « **HORS GEL** » reste en service et le chiffre « 1 » clignote en permanence sur l'écran du gestionnaire.

NB: La position « ⏻ » de la commande à distance ne concerne pas votre installation de chauffage.

3 Programmation conseillée à réaliser à la mise en service

Mode journalier avec des programmes identiques pour tous les jours de la semaine.
Zone 1 pour les pièces principales: séjour,.......
Zone 2 pour les chambres

	Confort	Réduit
Zone 1 Pièces principales	06h00	23h00
Zone 2 Chambres	17h00	09h00

4 Programmation personnalisée (consultez la notice du gestionnaire)

	Confort	Réduit
Zone 1 Pièces principales	--h--	--h--
Zone 2 Chambres	--h--	--h--

V. 41015



GmbH Chauffage électrique à accumulation
Ohlenfeldstraße 4-6
D-56154 Boppard-Buchholz

Tél.: +49 6742 / 80 02-0
Télecopie: +49 6742 / 80 02-40
e-mail: info@roos-thermosphere.com
web: www.roos-thermosphere.com